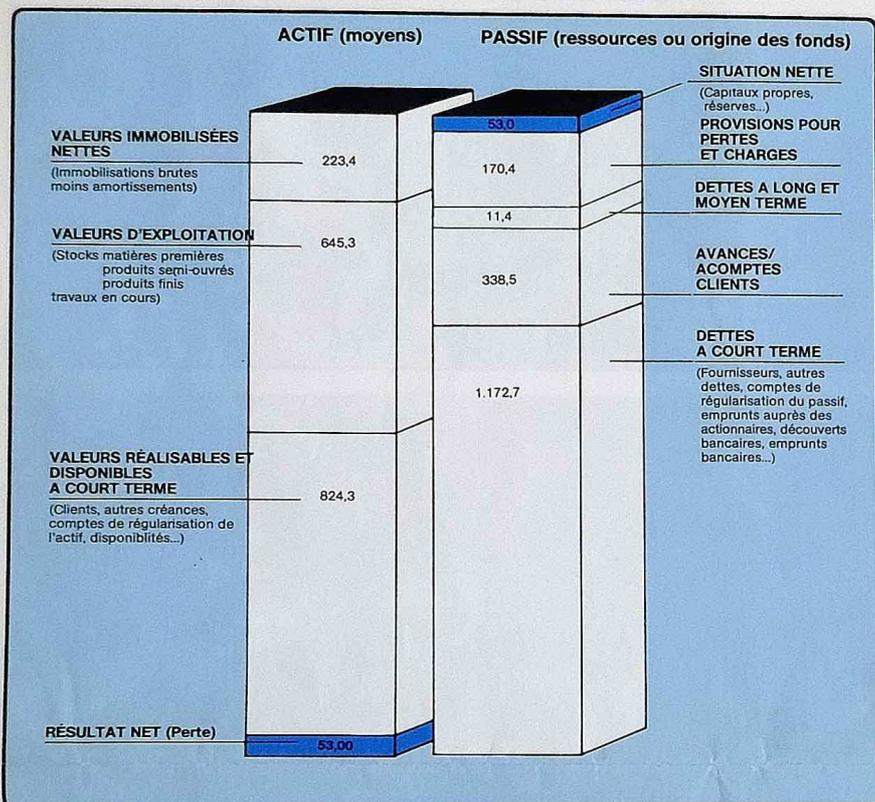


SPÉCIAL BILAN

BILAN FINANCIER 1983

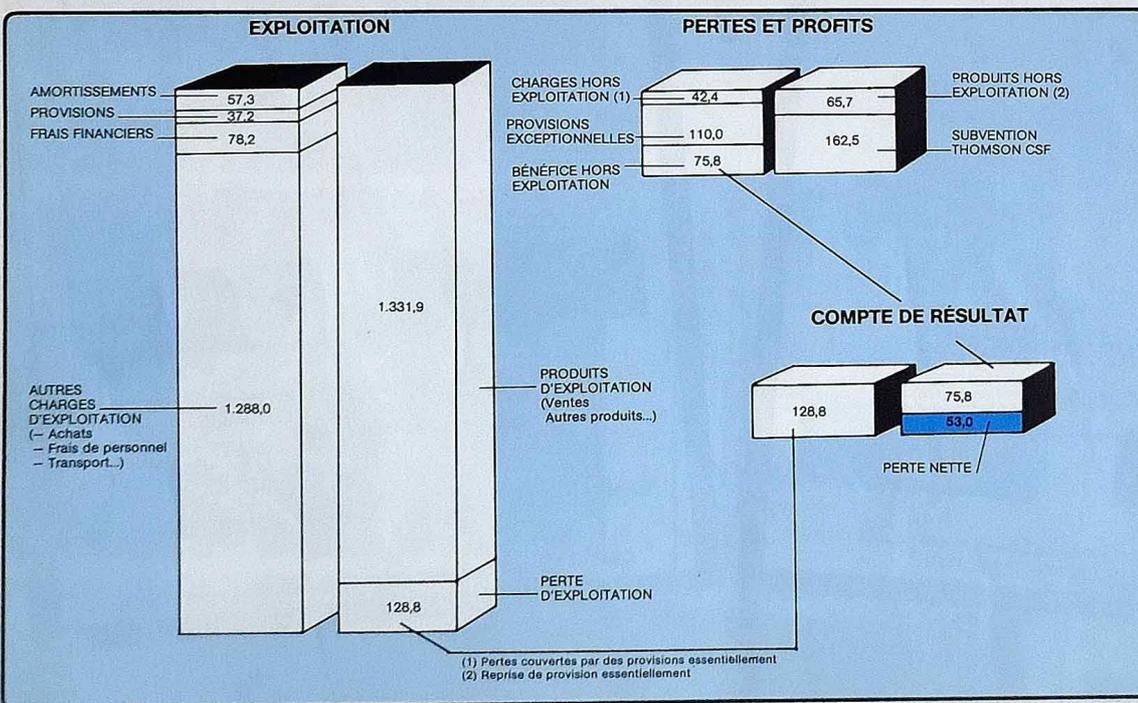
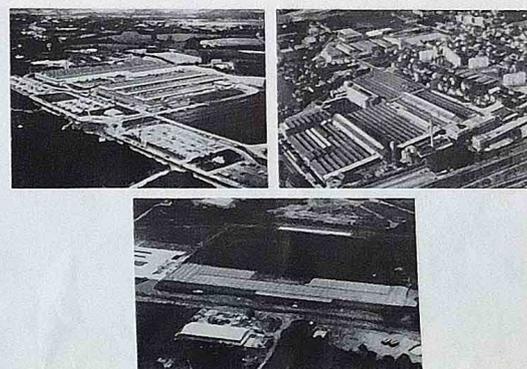


BILAN LTT AU 31 DÉCEMBRE 1983

(en millions de Francs)

- Les résultats de l'année 1983 traduisent en termes économiques :
 - la structure trop lourde des effectifs par rapport au niveau d'activité,
 - la dégradation de la marge due à l'augmentation importante de la part exportation dans notre chiffre d'affaires.

Il est à noter cependant qu'en dépit d'un endettement très important, la société a poursuivi son effort d'investissements. C'est ainsi qu'en 1983, LTT a comptabilisé des acquisitions nouvelles pour 57,1 MF (contre 51,3 MF en 1982).



FORMATION DU RÉSULTAT 1983

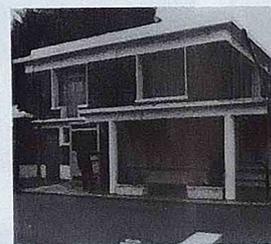
(en millions de Francs)

LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL hors taxes s'élève pour 1983 à 1205,2 MF (contre 1128,6 MF en 1982), soit une hausse de 6,8 %.

Il se répartit de la façon suivante :

- Équipements et composants associés : 750,3 MF
- Câbles : 446,9 MF
- Divers : 8,0 MF

L'activité exportation représente 28 % du chiffre d'affaires global, soit 332 MF (contre 24 % en 1982 avec 266 MF).



LA PERTE D'EXPLOITATION :

s'établit à 128,8 MF après comptabilisation des amortissements, des provisions courantes et des frais financiers dont l'importance reste liée aux mauvais résultats antérieurs et à la faiblesse des fonds propres (recours plus importants à des ressources extérieures).

LA PERTE DE L'EXERCICE :

s'élève à 53 MF après comptabilisation des éléments de pertes ou profits exceptionnels. Au titre des pertes exceptionnelles, il convient de noter des provisions pour :

- cessation d'activité de câbles métalliques interurbains 36,1 MF
- dépenses pour le plan social 73,9 MF

Les profits exceptionnels sont essentiellement marqués par une subvention d'équilibre de 162,5 MF à recevoir de THOMSON CSF (sans cette subvention, la perte de 1983 aurait été de 215,5 MF).